Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FLASH STATISTIQUE VAUD

Un Lausannois sur deux déclare un revenu supérieur à 55'700 francs

En 2006, la moitié des contribuables lausannois disposent d'un revenu annuel compris entre 35'500 et 86'200 francs. Le revenu médian (55'700 francs) est moins élevé que celui de l'ensemble des contribuables de l'agglomération lausannoise (64'900 francs), lui-même inférieur à celui de l'ensemble des Vaudois (65'900 francs). Ce sont là quelques-uns des résultats d'une vaste étude réalisée par le SCRIS et publiée dans la série thématique Communication statistique Lausanne.

Un contribuable lausannois sur cinq se situe sous la barre des 27'000 francs par an. La moitié la moins riche des contribuables se partagent moins du quart (22,3 %) du revenu total, alors que les 10 % les plus aisés en concentrent près du tiers (31,4 %) et disposent tous d'au moins 130'100 francs par an.

Les contribuables vivent principalement des revenus de leur travail, puisque plus de deux tiers de leurs revenus proviennent d'une activité salariée (63,5 %) ou indépendante (5 %). Suivent les rentes et pensions qui contribuent à hauteur de 22,5 % au revenu total, puis les revenus de la fortune mobilière et immobilière pour 9 %.

Le niveau de revenu est fortement lié à l'âge, traduisant ainsi l'évolution des carrières professionnelles

et le passage à la retraite. Le revenu annuel médian passe de 38'300 francs pour les contribuables de moins de 30 ans à 71'500 francs pour les quadragénaires et il baisse de manière significative dès 60 ans (48'300 francs).

Les 18'600 couples mariés disposent d'un revenu médian plus de deux fois plus élevé

que celui des 37'800 personnes seules (90'900 francs contre 44'300 francs). Le revenu médian des 4'000 familles monoparentales est lui aussi nettement supérieur (57'000 francs) à celui des personnes seules.

L'épouse déclare des revenus d'activité dans plus de la moitié (57 %) des couples mariés. Par ses revenus, elle participe au revenu du couple à hauteur de 33 % dans les couples où les deux conjoints sont actifs.

Communication statistique No 7, juin 2010

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 juin 2010

Statistique Vaud (SCRIS), 021 316 29 99 - info.statls@vd.ch